

Forfait 1h boîte manuelle

En présentiel, avec des enseignants pédagogues et diplômés d'Etat, des leçons sont disponibles près de chez l'élève et de 7h à 22h 7jrs/7.

Courte description de la formation

A l'issue de la formation au permis B ainsi que l'apprentissage de la prévention routière s'articulent autour d'un programme (R.E.M.C). Ce référentiel est destiné aux professionnels de la conduite. Il a été mis en place pour définir une trame à suivre par l'enseignant de conduite pour développer et adapter sa pédagogie lors de ses cours de conduite avec ses élèves.

Durée :

1 heures (dates et horaires qui seront déterminés lors de la validation du dossier)

Délais d'accès :

Après validation et si l'élève remplit l'ensemble de critère alors il pourra débuter la formation 14 jours après la date de validation de son dossier sur la plateforme EDOF

Coût de la formation via les OPCO et CPF

35€

Formation créée le __/__/2024. Dernière mise à jour le __/__/2024

Version du programme:

Profils des bénéficiaires

Tout élève ayant 15 ans ou plus lors de l'inscription à l'auto-école. 17 ans ou plus pour vous présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire B.

Prérequis

- **Âge** : Vous devez avoir 18 ans ou plus pour obtenir le permis B. Toutefois, vous pouvez vous inscrire à l'examen à partir de l'âge de 16 ans (ou 15 ans si vous préparez le permis dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite).
- **Posséder l'ASSR ou l'ASR** : Si vous avez moins de 21 ans et que c'est la 1ère catégorie de permis que vous passez, vous devez être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de 2nd niveau (ASSR2) ou de l'attestation de sécurité routière (ASR).
- **Avoir une pièce d'identité valable en France**
- **Aptitude médicale** : Si vous avez un problème de santé, vous devez passer un contrôle médical devant un médecin agréé avant de demander le permis de conduire.
- **Inscription** : Un numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé (NEPH) vous est attribué lors de l'inscription à l'examen du permis de conduire B (sur le site du gouvernement)

ANTS).

Objectif pédagogique

L'objectif général, permettre à l'élève d'avoir une évaluation générale sur son niveau de conduite et l'acquisition des compétences via le REMC.

L'objectif général est d'amener tout usager de la route à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir via le REMC.

Ce référentiel se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un usager responsable doit acquérir dans sa conduite quotidienne, sans mettre sa sécurité ni celle des autres usagers de la route en danger.

Chacune de ces options permet d'apprendre les notions essentielles issues de ce fameux Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne et de suivre l'évolution de l'acquisition des compétences à l'aide d'un livret d'apprentissage tenu et rempli par l'enseignant de la conduite. Désormais, tous les aspects pédagogiques sont gérés de manière uniforme par toutes les auto-écoles. De fait, en cas de transfert de son dossier, un candidat au permis de conduire pourra plus aisément reprendre le cours de son apprentissage.

Contenu de la formation

1/ L'évaluation initiale **obligatoire** (Ou positionnement à l'entrée)

(Votre formation en combien de temps et à quel prix?)

Avant de débuter votre formation, vous devez obligatoirement passer une évaluation . Elle permettra de connaître votre niveau et déterminer le nombre d'heures de conduite nécessaire à l'obtention de votre permis.

2/ La formation à la conduite

Une fois le code en poche, vous devez conduire avec un moniteur partenaire de notre auto-école L'apprentissage est progressif.

L'objectif est de vous permettre de maîtriser le véhicule et votre environnement.

Le programme et le déroulement de la formation sont conformes aux objectifs du programme de formation (REMC).

Votre moniteur s'engage à appliquer une pédagogie visant l'atteinte des objectifs définis dans votre livret d'apprentissage. Le programme et le déroulement de la formation devront permettre à l'élève d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à la validité de sa formation initiale.

Un accompagnement individuel pour un suivi de votre progression personnalisé nous permettra de suivre un rythme adapté à vos besoins.

Premier cours de conduite

Le premier cours de conduite commence généralement dans un lieu peu fréquenté (souvent sur un parking). Le but est de vous familiariser avec le volant et le poids de la voiture. Vous ne vous préoccupez que du volant. Le moniteur contrôle le boîtier de vitesses et les pédales.

Déroulement des cours de conduite

Une leçon de conduite dure à peu près 1 heure :

- les premières minutes sont consacrées à l'élaboration du programme du cours;

- la conduite effective dure environ 45 minutes;
- Le temps restant permet de faire un bilan: les commentaires sont notés dans le livret pédagogique et la fiche d'évaluation.

Apprentissage progressif

Les cours de conduite se font en circulation sur la voie publique. Au fil des leçons, vous apprenez à contrôler toutes les commandes.

Compétences visées

Depuis le 1 juillet 2014 le REMC vient remplacer le PNF (Programme National de Formation à la conduite) datant de 1989. Il a été mis en place par les pouvoirs publics pour lutter contre l'insécurité routière, développées dans un livret d'apprentissage

Le livret d'apprentissage s'articule autour de quatre compétences :

1. **Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul** : l'usager doit être en mesure de comprendre l'utilité des réglementations relatives à la conduite.
2. **Appréhender la route et circuler dans des conditions normales** : le conducteur doit apprendre à déplacer le véhicule, en circulation faible et normale et comprendre le rôle des éléments du véhicule pour une conduite sûre et économe.
3. **Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers** : en circulation normale à dense, le conducteur doit comprendre l'intérêt de la réglementation routière. Il doit pouvoir déplacer le véhicule et comprendre les risques du partage de la route, communiquer avec les autres usagers, et adapter sa propre conduite en conséquence.
4. **Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique** : en circulation complexe, le candidat doit pouvoir suivre un itinéraire de façon autonome, connaître les risques au volant et les comportements à adopter en cas d'accident.

Adaptation de la prestation

Chaque élève est unique et progresse à son rythme, le livret d'apprentissage que le moniteur doit compléter obligatoirement à chaque séance permet d'adapter la formation en fonction du type d'élève.

Également l'heure d'évaluation obligatoire permet d'avoir un état de lieu sur le niveau de l'élève, son rapport à la route, ses appréhensions et ses acquis d'une précédente expérience de conduite

Livret d'apprentissage et suivi de progression

A chaque session de conduite, le moniteur remplit le livret d'apprentissage en renseignant le niveau d'acquisition de la compétence ainsi qu'un commentaire.

IV - PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE.

Acquis	Libellé
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Suivre un itinéraire de manière autonome.
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Préparer et effectuer un voyage « longue distance » en autonomie.
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Référent CPF :
Oussama LEKFIF

Référent de conduite :
Tantan Redwan

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES



SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 000 EURO
SIÈGE SOCIAL : 22 Rue Charles Lescot 60700 Pont-Sainte-Maxence
978 301 356 R.C.S. Compiègne

Afin de suivre au mieux sa progression l'élève disposera sur son espace de son Livret d'apprentissage. On y retrouvera les compétences validées ainsi que les commentaires du moniteur.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Le secrétariat émet des appels pour s'assurer de la qualité des sessions de formations des moniteurs, et envoie un formulaire de satisfaction par mail.

Assistance

Le secrétariat est joignable en cas de souci durant les plannings d'ouverture des sessions.

+33 (0) 1 84 100 100

MI AUTO ECOLE, société à responsabilité limitée, immatriculée sous le SIREN 978301356. Localisée à Pont-Sainte-Maxence (60700), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de l'enseignement de la conduite. Oussama LEKFIF est dirigeant de l'entreprise MI AUTO ECOLE. Numéro de déclaration d'activité : XXXXXXXXXX (auprès du préfet de région Haut de France). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. | Date de création 01/08/2023| Dernière modification : 01/08/2023